

M.AUDIBERT Roland
37 chemin de Terron
83140 SIX FOURS
Tél. : 06.03.78.29.81

POLICE MUNICIPALE de SIX-FOURS

SIX-FJOURS, le 13 mai 2008

Copie : MAIRIE DE SIX FOURS



CABINET DU MAIRE
remis le 13/05/08

Madame, Monsieur,

Suite à l'entretien ce jour avec **M. ROZAND** (Responsable législation et réglementation des armes) du Commissariat de SANARY, et à sa demande, et suite à l'entretien téléphonique avec Mme MONGE de la Préfecture de TOULON, ce jour, je vous informe que je vais **PONCTUELLEMENT** faire des séances de tir au **REVOLVER à POUDRE NOIRE (8^{ème} Catégorie- Décret N° 95-589 du 6 Mai 1995)** à mon adresse personnelle citée ci-dessus dans un parc de 2 hectares clôturé.

Je tirerai sur une vieille bâtisse en dur d'environ 4m X 3 m et à plus de 300 Mètres de toutes habitations dans le sens du tir.

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

M. AUDIBERT